

GÉRER UNE AGRESSION EN TANT QU'ÉLU(E)

Être conscient(e) de sa position d'élue(e) et avoir les bons réflexes face à une agression

3H EN CLASSE VIRTUELLE (2 X 90 MN), DE 17H30 À 19H00

ELUS

CODE : GTEW60

Objectifs de la formation

- Appréhender le système judiciaire français
- Savoir gérer les situations de conflits et comment réagir en cas d'agression
- Comprendre la notion de légitime défense
- Maîtriser les procédures après une agression

Parmi nos formateurs

- ROBERT Jérôme
Conseiller Municipal délégué à la lutte contre l'insécurité, à la défense et aux anciens combattants,
VILLE DE VOIRON

Public concernés

- Élus

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 171,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 190,00 €HT

MODULE 1 - Prévenir et gérer l'agression (1h30)

Comprendre l'organisation du système judiciaire français

- Appréhender les différents types de juridictions, pénale et administrative

Savoir gérer les conflits

- Quels sont les différents types de conflits
- Comprendre les liens entre conflits et agressions
- Anticiper et prévenir les incidents : quels comportements et attitudes adopter pour limiter les risques de conflits

Gérer une agression en tant qu'élu

- Connaître les trois familles de réaction de défense sociale : réactions d'attaque, de tentative d'intimidation, d'évitement ; réactions de rapprochement ou réactions d'immobilisation
 - Comprendre leurs mécanismes et savoir quelle réaction privilégier
-

MODULE 2 - Comprendre la notion de légitime défense et gérer l'après agression (1h30)

Appréhender le cas particulier de la légitime défense

- Quelles sont les conditions nécessaires à la légitime défense : comprendre les conditions relatives à l'agression, et à la défense
 - Défense des personnes, défense des biens : bien appréhender les types d'attaques et les types de réponses
 - Quelles sont les preuves de la légitime défense : détailler les principes, décrire les cas privilégiés et exposer les effets de la légitime défense
-

Manager « l'après agression »

- Bien différencier la notion de main courante d'un dépôt de plainte
 - Maîtriser la procédure de dépôt de plainte et les relations avec les autorités de police
 - Quelles mesures de prévention individuelle de l'agressé mettre en place
-

Dates

Classe virtuelle

19-20/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

